

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués

Mercredi 3 juillet 2024, 18h20

La Couronne, Rue du Pierre-Pertuis 1, 2605 Sonceboz-Sombeval

Présidence :	Ralph Thomas, Président
Procès-verbal :	Fanny Farron, Co-Secrétaire
Communes présentes :	46: Arch, Bellmund, Biel/Bienne, Brügg, Corgémont, Cormoret, Cortébert, Courtelary, Erlach, Evillard, Gals, Grossaffoltern, Ins, Jens, Lengnau, Lovresse, Lyss, Meinisberg, Mont-Tramelan, Mörigen, Moutier, Nidau, Orpund, Orvin, Perrefitte, Péry-La Heutte, Petit-Val, Port, Reconvilier, Renan, Safnern, Saicourt, Saint-Imier, Scheuren, Schüpfen, Seedorf, Sonceboz-Sombeval, Sorvilier, Studen, Täuffelen-Gerolfingen, Tavannes, Tramelan, Treiten, Villeret, Vinelz, Wengi, Worben
Voix présentes :	60, majorité absolue 31
Communes excusées :	19: Aegerten, Bargaen, Brüttelen, Corcelles, Diessbach, Dotzigen, Eschert, Ligerz, Lüscherz, Merzligen, Nods, Oberwil bei Büren, Pieterlen, Plateau de Diesse, Rapperswil, Siselen, Sonvilier, Sutz-Lattrigen, Walperswil
Communes absentes :	32: Aarberg, Belprahon, Bütigen, Bühl, Büren an der Aare, Champoz, Court, Crémines, Epsach, Finsterhennen, Gampelen, Grandval, Hagneck, Hermrigen, Ipsach, Kallnach, Kappelen, La Ferrière, La Neuveville, Leuzigen, Meienried, Müntschemier, Radelfingen, Roches, Romont, Rütli bei Büren, Sauge, Schwadernau, Tschugg, Twann-Tüscherz, Valbirse

Salutations

Ralph Thomas, Président de la CRT 1, ouvre l'assemblée et salue les délégués et les invités. Il salue en particulier M. Claude-Alain Wüthrich, maire de Sonceboz-Sombeval, ainsi que les traductrices, Mesdames Hélène Béguin et Pia Schell.

Le maire Claude-Alain Wüthrich souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette assemblée à Sonceboz-Sombeval et plus particulièrement au bâtiment de La Couronne, cœur du Grand Chasseral. Il présente la commune et quelques-unes de ses particularités, notamment en termes de mobilité.

Ordre du jour

1. Election des scrutateurs et approbation des points de l'ordre du jour

R. Thomas rappelle que le nombre de voix par communes dépend du nombre d'habitants : 1 voix pour les communes de moins de 4'000 habitants (carton bleu), 2 voix pour les communes entre 4'000 et 10'000 habitants (carton jaune) ; seules Lyss possède 3 voix (carton orange) et Bienna 7 (carton rouge). Le scrutateur est François Gauchat (CJB).

R. Thomas propose d'ajouter un élément au point 6 de l'ordre du jour, organe de révision.

→ François Gauchat est élu scrutateur .

→ Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée et l'ajout mentionné est accepté.

2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués du 24.05.2023

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 24.05.23 ne suscite pas d'intervention.

→ Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport d'activités et comptes 2023

Le document « Rapport d'activités et comptes 2023 » est téléchargeable sur les sites internet de [Jura bernois.Bienne](https://www.jura-bernois.ch/Bienne) et de [seeland.biel/bienne](https://www.seeland.ch/biel/bienne), comme cela a été mentionné dans l'invitation. Le rapport d'activités ne suscite pas de remarques.

Concernant les comptes, R. Thomas résume les points les plus importants : dans le secrétariat, la charge était plus basse que budgétisée (alors qu'elle était plus élevée en 2022) ; concernant les planifications, le projet Moutier n'a pas été lancé, le schéma d'offre régional (SOR) a été décalé d'une année, le Concept TP 2035 de l'agglomération de Bienne également. Au niveau des produits, les contributions communales sont stables et la part de la contribution cantonale est plus petite que budgétisée en raison du décalage des études mentionnées. Fin 2023, le capital propre est de CHF 55'000.- (excédent de produits en 2023 de CHF 12'522.45).

R. Thomas se réfère au rapport des vérificateurs établi par la Commune de Ins, qui confirme l'exactitude des comptes.

La discussion n'est pas demandée.

→ Le rapport d'activités, les comptes 2023 et le rapport des vérificateurs sont approuvés à l'unanimité. La décharge est accordée au comité.

4. Rapport sur les activités en cours en 2024

T. Berz résume les principaux travaux effectués par la CRT 1 en 2024 :

- Schéma d'offre régional (SOR) 2027-2030 :
Composé d'une partie « technique » (analyse de l'offre, proposition d'améliorations) et d'une partie « Vision 2040 » (perspective de développement sur le long terme pour l'ensemble du périmètre CRT 1), le SOR établit tous les 4 ans le développement envisagé pour les transports publics locaux et régionaux. La 2^{ème} partie de cette Assemblée présente plus en détail cette étude.
- Projets-pilotes Mobility-on-Demand :
6 régions ont été retenues dans le Canton de Berne, dont 2 qui concernent la CRT1, soit :
 - Lyss-Grossaffoltern-Wengi-Rapperswil-Schüpfen-Seedorf
 - Petit-Val-Saicourt-Reconvilier-Perrefitte-MoutierLes discussions sont à mener avec les communes pour voir ce qui est réellement possible et souhaité.
- Schéma d'offre Ins/Erlach et Entre-deux-Lacs/NE 2030 :
Une étude a été menée afin de faciliter l'offre actuelle et d'améliorer entre autres la liaison Agglo Neuchâtel-Seeland. Une consultation publique est prévue du 13.08. au 31.10.2024.

Nadja Günthör (Députée) souhaite connaître les propositions concrètes qui sont faites pour Ins/Erlach. T. Berz et F. Dudler (mandataire) expliquent les changements, qui seront détaillés dans le rapport de consultation. R. Thomas conclut que les communes et partenaires concernés pourront se prononcer lors de la consultation publique qui démarre le 13 août.

5. Programme de travail et budget 2025

Bien que des changements soient toujours possibles, F. Farron résume les principaux travaux prévus par la CRT1 en 2025, détaillés dans le programme de travail téléchargeable sur les sites de [Jura bernois.Bienne](https://www.jura-bernois.ch/Bienne) et de [seeland.biel/bienne](https://www.seeland.ch/biel/bienne) (cf. invitation) :

- **Concept bus Loveresse**
La Commune ne bénéficie pas de desserte TP, alors que les écoles, entreprises et bureaux administratifs présents sur site rendent nécessaires une desserte TP sur le territoire communal.
- **Concept bus Valbirse**
La CRTU évoque la nécessité de créer un arrêt de train à Bévillard, et bien que le Canton en ait reconnu le potentiel, les coûts s'avéraient trop élevés pour la Commune. Un concept bus sera à réfléchir, en coordination avec le concept bus Loveresse pour répondre à d'éventuelles lacunes alentours.
- **Bus local à Moutier et environs**
Un réexamen général de l'offre est nécessaire, mais le démarrage de l'étude est en attente des changements (notamment scolaires) liés au départ de Moutier. Ces décisions devraient tomber d'ici 2-3 mois et une discussion sur les modalités d'étude pourra ensuite être menée entre les partenaires. Au vu du calendrier, cette étude serait plus vraisemblablement menée par le Canton du Jura avec appui de la CRT1.
- **Concept bus Lyss**
Les lignes locales 367 et 368 n'atteignent pas les exigences minimales (fréquentation et taux de couverture des coûts) et les correspondances ferroviaires ne sont que partiellement attractives. L'offre doit être fondamentalement revue, en intégrant les lignes de bus alentours, y compris les offres à la demande et les offres de partage.
- **Schéma d'offre Axe Evillard/ Frinvillier (train/funi/bus)**
Les propositions du Concept TP 2035 de l'agglomération de Bienne pour les axes Evillard et Frinvillier devront être approfondies, notamment la coordination des fonctions d'offre du bus et du funiculaire (axe Evillard) et le raccordement des lignes de bus au train (axe Frinvillier).

Le programme de travail ne suscite pas de remarques.

Pour le budget 2025, ce qui concerne l'administration reste stable (budgétisé à 112'000) ; pour les planifications, concernant Moutier CHF 10'000.- sont budgétisés (car certainement lead par le Jura), en rouge sont notifiées les déviations déjà observées pour l'année 2024. Les contributions cantonales sont toujours en relation avec les études chiffrées. Un excédent de dépenses de CHF 2'400.- est prévu.

→ Le programme de travail et le budget 2025 sont approuvés à l'unanimité.

6. Election au comité pour la période AD 2024 – 2027

R. Thomas remercie les membres du comité qui ne se représentent pas, soit Florence Schmoll, Jacques Mistelli et Laurent Droz. Il présente ensuite les candidats potentiels pour représenter le comité de la CRT1 pour la période AD 2024 – 2027, à savoir : Corentin Jeanneret (Saint-Imier) et Fabien Vorpe (Tavannes) comme représentants de Jura bernois. Bienne, Manuela Perny (Walperswil), Petra Frommert (Erlach) et Oliver Matti (Orpund) comme représentants de seeland.biel/bienne, Daniel Girardin pour la Ville de Bienne, Christophe Gagnebin (Tramelan) comme vice-président ainsi que Ralph Thomas comme président.

Les candidats présents se présentent en quelques mots. R. Thomas remercie les candidats de leur intérêt et demande aux délégués d'accepter leur candidature.

→ Sont élus à l'unanimité au comité directeur pour la période 2024-2027 : Ralph Thomas (président), Christophe Gagnebin (vice-président), Fabien Vorpe, Corentin Jeanneret, Manuela Perny, Petra Frommert et Oliver Matti.

7. Informations

→ Aucune

8. Divers

→ Aucun

R. Thomas clôt la partie officielle de l'assemblée générale à 19h15.

Une présentation concernant le « Schéma d'offre régional (SOR) 2027-2030 » suit la partie officielle de cette Assemblée. F. Farron et T. Berz présentent notamment ce qu'est le SOR et quels en sont les objectifs, le contrôle d'efficacité 2022-2025, les requêtes concernant le SOR 2027-2030 (qui feront l'objet de la consultation publique du 13.08 au 31.10.24), la vision 2040 ainsi que la suite de la procédure. La présentation est disponible sur les sites web de [Jura bernois.Bienne](https://www.jura.bernois.ch/bienne) et de [seeland.biel/bienne](https://www.seeland.ch/biel/bienne).

Le délégué de Saint-Imier souhaite soulever plusieurs points :

- A sa question de savoir si davantage de temps de correspondance sera prévu à Bienne d'ici 2027-2030, F. Farron explique que la CRT1 n'est pas en charge de l'horaire ferroviaire, mais indique toutefois qu'à cet horizon il est clair qu'aucun changement n'est prévu ; à voir avec les CFF par la suite si un besoin se fait ressentir.
- A sa question de savoir si les nœuds ferroviaires de Bienne et de La Chaux-de-Fonds peuvent être remis en question (correspondance), F. Farron indique que les CFF sont les responsables, mais à sa connaissance il n'y a pas non plus de changements prévus en ce sens.
- Le nœud ferroviaire de La Chaux-de-Fonds est complètement oublié sur la ligne 225 (pas attractif) ; la CRT1 en prend note si une discussion est à mener avec les CFF en ce sens.
- Le SOR vise d'accroître l'attractivité des TP, or les produits ferroviaires vont changer et le temps de trajet sera péjoré de 12 minutes entre Saint-Imier et Bienne. F. Farron revient sur les nombreux échanges qui se sont fait en ce sens ; la consultation des communes et partenaires concernés sur l'étude SMA faite en 2021 a conclu à la valorisation de l'intérêt régional général, même si cela entre en divergence avec les intérêts spécifiques de Saint-Imier.
- Enfin, il demande à revoir la question du quai 49 à Berne, tout le concept des lignes 225-226 (notamment en lien avec PRODES 2035), ainsi que la perte d'attractivité de l'Arc jurassien en termes ferroviaire (perte de la liaison directe Bienne-Genève) – des trains directs Bienne – La Chaux-de-Fonds et rallonger la liaison régionale Neuchâtel-Genève sur Bienne seraient par exemple d'une grande plus-value pour l'Arc jurassien.

R. Thomas remercie pour les éléments cités, la discussion ne va pas se centrer ici sur ces points mais la CRT1 va analyser comment traiter ces inputs, d'autant plus que les questions ferroviaires sont traitées par les CFF. K. Constantin (OTP) prend également note de ces points et estime qu'une coordination sera à faire entre le Canton, la Région et les CFF pour voir ce qui pourra être fait.

Questions en plénum : les consultations publiques Ins/Erlach et SOR sont menées en parallèle, mais les mesures de Ins/Erlach sont bien notifiées dans le SOR ?

R. Thomas confirme. Les deux rapports seront adaptés de manière coordonnée en fonction des résultats des deux consultations.

Pascal Zbinden (Bellmund) rappelle la demande de la commune de Bellmund d'introduire rapidement la cadence au quart d'heure sur la ligne Bellmund-Bienne, car les bus circulent régulièrement avec du retard et ne peuvent pas assurer les correspondances ferroviaires. T. Berz explique que la cadence au quart d'heure est proposée dans le SOR 2027-2030. Du point de vue de la commune de Bellmund, c'est trop tard ; une amélioration doit être obtenue le plus rapidement possible. La CRT1 prend en compte cette demande.

Tamasz Fülöp (Studen) demande si l'amélioration de la desserte TP au Studengrien est prévue dans le SOR 2027-2030. T. Berz confirme qu'une nouvelle ligne Studen-Busswil-Lyss est incluse dans le SOR.

Afin de clarifier différents points ouverts, la CRT1 organisera en septembre une réunion avec les communes concernées.

La réunion se termine à 20h. Un apéritif est offert avec l'aimable participation de la commune de Sonceboz-Sombeval.

Ce procès-verbal est approuvé par le comité lors de sa séance du 29 octobre 2024 à l'attention de l'assemblée générale 2025.

Le président:
Ralph Thomas

Pour le procès-verbal:
Fanny Farron / Thomas Berz